

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

5 février 2026

---

PROTÉGER L'ALIMENTATION DES FRANÇAIS ET DES FRANÇAISES DES  
CONTAMINATIONS AU CADMIUM - (N° 2430)

Commission	
Gouvernement	

N° 31

**AMENDEMENT**

présenté par

M. Tryzna, Mme Minard, Mme Corneloup, Mme Duby-Muller, M. Duparay, Mme de Maistre,  
M. Brigand, M. Ray, M. Lepers et M. Ceccoli

-----

**TITRE**

Rédiger ainsi le titre :

« instaurant une interdiction nationale des engrais phosphatés en dérogation au cadre européen. »

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

La proposition de loi introduit une interdiction nationale allant au-delà du cadre fixé par la réglementation européenne applicable aux fertilisants. Le présent amendement vise à faire apparaître explicitement cette dimension dans l'intitulé du texte, dans un souci de clarté et de transparence.